

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE TAE
WROCLAW (POL) – 9-15/08/2021
JUNIOR CUP
BUCAREST (ROU) –02-07/08/2021

ARC A POULIES CADET/JUNIOR

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat du Monde de la jeunesse est de 3 tireurs maximum pour chaque catégorie (junior et cadet, homme et femme).

Le processus de sélection est ouvert à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2021, de nationalité française.

EPREUVES DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer doit faire acte de candidature par mail (a.recullet@ffta.fr) en indiquant la catégorie d'âge dans laquelle il souhaite concourir avant le **19 mai 2021**, le tout accompagné d'une copie numérisée de son passeport dont la date de validité doit être au moins ultérieure au **16 aout 2021** et pour les mineurs, d'une copie de l'autorisation de sortie du territoire annuelle. Enfin, pour être sélectionnable, les archers inscrits sur liste ministérielle doivent être à jour de leur surveillance médicale réglementaire 2021.

Le processus de sélection s'appuie sur deux épreuves.

1^{ère} épreuve de sélection

La deuxième épreuve de sélection se déroulera le 5-6 juin à Riom sous la forme d'un double 2x36 flèches et d'un tournoi.

2^{ème} épreuve de sélection

La troisième épreuve de sélection se déroulera le 10-11 juillet 2021 au CREPS de Dijon sous la forme d'un double 2x36 flèches et d'un tournoi.

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE LA JEUNESSE
WROCLAW (POL) – 9-15/08/2021
JUNIOR CUP
BUCAREST (ROU) – 02-07/08/2021

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde et à la junior cup :

- Sera composée du premier archer du classement final du processus de sélection à condition d'avoir réalisé, lors des deux dernières épreuves, au moins une fois le minima de score suivant :
 - Pour les juniors :
 - au moins une fois 691 pts pour les juniors hommes,
 - au moins une fois 682 pts pour les juniors femmes,

- Pour les cadets, sur les 2 meilleurs 2x36 fl. :
 - au moins 1368 pts pour les hommes,
 - au moins 1316 pts pour les femmes.
- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

En fonction des conditions météorologiques, le niveau de performance détaillé ci-dessus pourra être réévalué sur décision de la DTN à l'issue des épreuves.

La sélection pour le championnat du Monde sera définitive le 12/07/21.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères liées au contexte sanitaire empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

1^{ère} épreuve de sélection

A l'issue du tir de 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme de scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X).

Le tableau du tournoi de matchs à élimination directe est établi en fonction de ce classement et des points de bonus sont attribués en fonction du classement à l'issue du tournoi selon le tableau suivant :

<i>Classement final</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	10
2 nd	8
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	4
5 ^{ème}	2
6 ^{ème}	1

2^{ème} épreuve de sélection

Double 2x36 flèches

A l'issue du double 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme des scores des deux épreuves (hors scores réalisés en match) et des points de bonus obtenus. En cas d'égalité, la

règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X). Si l'égalité persiste, les ex-aequo seront départagés par tirage au sort pour établir le tableau des matchs à élimination directe.

Des points de bonus sont attribués en fonction du classement à l'issue du tournoi selon le tableau suivant :

<i>Classement final</i>	<i>Points</i>
1 ^{er}	10
2 nd	8
3 ^{ème}	6
4 ^{ème}	4
5 ^{ème}	2
6 ^{ème}	1

A l'issue de la 2^{ème} épreuve de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des scores (hors situation de matchs) et des points de bonus. En cas d'égalité, le nombre de 10, puis de X sera pris en compte. Enfin, le meilleur score réalisé lors du 2x36 flèches de la 2^{ème} épreuve de sélection, le nombre de 10 puis de X correspondants seront pris en compte pour établir un classement sans égalité.